

FICHE TECHNIQUE : Logement accompagné FJT

NOM	<p align="center">Résidence FJT L'Étape MASSENA L'Association L'Étape, Parcours Logement Jeunes, gère aussi les ; FJT L'Étape Voltaire (11ème) et FJT Blanqui (13ème). Siège social dans le 11ème</p>
Coordonnées	<p align="center">15-17-19 rue Nicole Reine Lepaute Paris 75013 Tram 3 : Avenue de France Métro : ligne 14 : Bibliothèque F. Mitterrand Renseignements ☎ : 01 75 44 98 70 (le mardi et le jeudi de 15h30 à 17h30) Inscription en ligne sur : www.etape.asso.fr</p>
Equipe Ne pas communiquer les coordonnées aux jeunes	<p>Me. Valérie RONDIN : Directrice v.rondin@etape.asso.fr Me. Hélène VIAUD : Directrice adjointe : h.viaud@etape.asso.fr Me Audrey SAMONATI : Chef de service ; a.samonati@etape.asso.fr + 2 intervenants socio-éducatifs</p>
Logements	<p align="center">Capacité d'accueil de L'Étape Masséna :</p> <ul style="list-style-type: none"> · 92 Logements soit 99 places : T1(68) T1'(17) T1Bis (7)
Public	<ul style="list-style-type: none"> • Femmes et hommes 18 à 25 ans célibataires ou en couple sans enfant <ul style="list-style-type: none"> ○ Possibilité de mineurs et + 25 ans sur dérogation. ○ ○ 2 T1 Bis sont réservés à 2 familles monoparentales en partenariat avec la Mairie du 13ème. • Salariés - Alternants - Stagiaires rémunérés - Étudiants avec ressources - ASE (10 places). • Justifier de ressources suffisantes (Plafond PLAI) • Être demandeur de logement social. • Être éligible au passport VISALE (site Action Logement)
Suivi Educatif	<ul style="list-style-type: none"> · Accompagnement socio-éducatif individuel et collectif · Thèmes traités : l'emploi, le logement, la santé, l'accès à la culture et aux loisirs, la citoyenneté...+ sujets plus personnels....
Participation Financière	<ul style="list-style-type: none"> · A partir de 443.35€ par mois (T1) et 527,48€ (T1'), · 655.75€ (T1bis pour deux personnes) · Redevance payable à terme échu (fin de mois). · Logement conventionné à l'APL. · Dépôt de garantie équivalent à un mois de redevance : Visale
Durée	<ul style="list-style-type: none"> · En lien avec le projet du jeune - 2 ans maximum
Horaires et visite	<ul style="list-style-type: none"> · Les résidents ont un badge leur donnant accès à la résidence, à leur logement et aux espaces dédiés · Visite entre 7h et 1h du matin (pas d'hébergement)

Services proposés	<ul style="list-style-type: none"> . Ateliers de recherche d'emploi/ Action logement/ Action prévention santé... . Actions culturelles et de loisirs . Actions « citoyenne » : Repas philo animé par 1 philosophe, aide à la déclaration des revenus... . Espace détente avec TV, jeux, fauteuils... /Cyber@espaces avec documentation/ Terrasse / Laverie.
Service relogement	<ul style="list-style-type: none"> . Accompagnement des résidents : Aides aux démarches, renouvellement de la demande de logement social, Dossier DALO, . intervention du CLLAJ...., accompagnement au budget,
Procédure d'admission Partenariat	<ul style="list-style-type: none"> . Places contingentées : DLH : 46 logts - Préfecture : 28 logts - 1% 18 logts. L'association L'Étape informe le réservataire de la vacance à venir. . Le réservataire présente ses candidats. . L'Étape dispose d'une liste d'attente via l'inscription en ligne via le site www.etape.asso.fr . Tous les candidats sont rencontrés en entretien d'évaluation.